



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

balance commerciale

Question au Gouvernement n° 2009

Texte de la question

COMMERCE EXTERIEUR

M. le président. La parole est à M. Camille de Rocca Serra, pour le groupe UMP.

M. Camille de Rocca Serra. Monsieur le ministre délégué au commerce extérieur, l'un des enjeux de l'Europe est de faire de l'Union un acteur majeur sur la scène économique mondiale. La puissance économique de l'Europe a déjà fait ses preuves sous sa forme à quinze ; elle sera, à n'en pas douter, encore renforcée à moyen terme par le récent élargissement. Celui-ci va en effet créer une dynamique de l'interpénétration des économies des actuels et des nouveaux États membres, facteur de croissance accrue pour tous.

M. Jacques Desallangre. Et des chômeurs !

M. Camille de Rocca Serra. Lorsque l'Europe renforce son poids et son influence dans l'économie et le commerce du monde, chacun des États qui la composent retrouve ce dynamisme au niveau de son commerce extérieur, la France aussi.

Le Gouvernement a engagé plusieurs réformes en faveur des PME : réforme du CFCE, doublement des crédits des salons à l'étranger, décentralisation des directions régionales, assouplissement du régime des coopérants en entreprise à l'étranger, crédits d'impôt, etc. Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous rappeler l'importance du commerce extérieur de la France pour le dynamisme de notre économie et pour l'emploi ? Pouvez-vous nous dire combien l'Europe et l'euro conduisent à l'intensification des relations commerciales des États européens et représentent un tremplin pour le commerce extérieur de notre pays ? (*Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au commerce extérieur.

M. François Loos, ministre délégué au commerce extérieur. Monsieur le député, vous avez raison, le commerce extérieur est un formidable atout pour le développement de nos entreprises et pour la croissance dans notre pays.

Aujourd'hui, la croissance dans le monde représente de très nombreuses opportunités pour nos entreprises, mais celles-ci doivent faire des gains de productivité, surtout face à un dollar qui s'est beaucoup détérioré ces derniers temps, et elles doivent innover.

Les chiffres reflètent les efforts et les réussites des entreprises françaises dans ce domaine depuis trente ans. Alors qu'il y a trente ans, les échanges de la France avec le reste du monde étaient inférieurs au tiers de notre PIB, aujourd'hui, nos échanges sont supérieurs à 50 % de notre PIB et fournissent directement du travail à 6,2 millions de personnes en France.

L'élargissement contribue à ce progrès. Lorsque nous n'étions que douze, les échanges vers les pays européens représentaient 55 % de notre commerce extérieur. Aujourd'hui que nous sommes vingt-cinq, ils représentent 65 % de notre commerce. Par conséquent, l'élargissement est un gain pour nos entreprises, il multiplie les opportunités.

M. Pierre Lellouche. Très bien !

M. le ministre délégué au commerce extérieur. Notre premier excédent par exemple, nous l'avons avec l'Espagne, depuis que ce pays a rejoint l'Union européenne. Et aujourd'hui, nous avons de très grands excédents avec les nouveaux entrants.

M. Pierre Lellouche. Très bien !

M. le ministre délégué au commerce extérieur. Nous avons l'intention de persévérer dans cette voie.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Christian Blanc. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Camille de Rocca Serra](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2009

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 30 mars 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 mars 2005